



Office de la circulation routière et de la navigation
Examens de conduite

Schermenweg 9, case postale
3001 Berne
+41 31 635 80 80
info.ocrn@be.ch
www.be.ch/ocrn

Jean-Jacques Lièvre
jean-jacques.lievre@be.ch

Office de la circulation routière et de la navigation , Schermenweg 5, 3001 Berne

Aux monitrices et moniteurs de conduite du canton de Berne

Berne, le 17 mai 2021

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer comme suit :

Manœuvres examens de conduite cat. BE, CE, DE, D1E & C1E

A l'occasion de la dernière révision de l'asa directive 7 (exécution des examens de conduite, édition 12.06.2020), la manœuvre « décalage latéral (d'au moins une largeur de véhicule vers l'arrière) » a été réintégrée.

Cette manœuvre peut donc être à nouveau utilisée avec effet immédiat pour les examens de conduite susmentionnés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Centre d'expertises et d'examens Berne

Jean-Jacques Lièvre
Responsable de processus examens de
conduite